

Élections au CNESER – 13 juin 2019
Association pour la Qualité de la Science française (QSF)
Collège B (autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs)

QSF, association créée en 1982, s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions du progrès de la science, de la croissance de l'économie et du développement de la vie culturelle. **QSF milite pour que les évaluations et les décisions scientifiques soient fondées uniquement sur des critères de qualité scientifique.**

Pour une revalorisation matérielle et morale du statut des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs intervenant à l'université

Les conditions matérielles de l'enseignement et de la recherche universitaires en France restent très inférieures à celles des grandes universités étrangères. Les meilleurs cerveaux ne seront pas attirés vers l'enseignement et la recherche si un système de "post-docs" attractifs n'est pas institué, si les salaires ne sont pas réévalués (**40 % de perte de pouvoir d'achat des enseignants-chercheurs depuis 30 ans**), alors que les services d'enseignement, les charges d'examen, les responsabilités administratives et d'encadrement de la recherche s'alourdissent. Les évolutions récentes comme la création d'un échelon exceptionnel des maîtres de conférences ne changent rien au manque d'attractivité de la carrière, notamment dans sa première partie. L'existence de contrats à durée déterminée (ATER, chargés de cours...) se justifie afin de donner une première expérience de l'enseignement supérieur à des jeunes doctorants et docteurs, mais ne doit pas occulter la médiocrité du montant des rémunérations qui y sont attachées. QSF demande la mise en place d'un cadre national pour les chargés de cours afin de garantir la mise en paiement des heures de cours assurées sur une base mensuelle et la revalorisation de salaires des ATER, allocataires de recherche et chargés de cours.

QSF a toujours soutenu qu'une contribution significative à la recherche est la condition même de la mission de l'enseignant-chercheur. **QSF se prononce pour la possibilité de bénéficier de deux semestres sabbatiques par période de sept ans** (en moyenne aujourd'hui un enseignant-chercheur peut espérer un CRCT tous les... cinquante ans !). La réduction du temps de la recherche constitue aujourd'hui le problème central du métier d'universitaire. Ainsi, QSF propose que le CNRS place les accueils en délégation au cœur de son partenariat avec les universités et de sa prospective scientifique. Avec 3 000 accueils par an, qui ne coûteraient à l'organisme que 1 % de son budget, le CNRS garantirait aux universitaires ce temps de la recherche sans lequel leur enseignement n'est plus alimenté par des connaissances nouvelles, et offrirait aux UMR une ouverture vitale pour leur existence.

Les enseignants du secondaire bénéficiant d'un contrat d'ATER ou de post-doc, y compris à l'étranger, devraient bénéficier d'un droit au détachement ou à la mise en disponibilité. **QSF proposera de mettre le soutien à la recherche au cœur des travaux du prochain CNESER. Notre association refusera par ailleurs toute mesure visant à opposer recherche et investissement pédagogique, qui sont deux facettes essentielles du travail universitaire et proposera donc que la prime d'encadrement doctoral et de recherche devienne la prime d'enseignement, de direction et de recherche.**

Enfin, l'amélioration de la recherche - comme celle des conditions de travail des étudiants - ne peut être envisagée qu'à travers un accès aux fonds documentaires en ligne et une promotion des bibliothèques, impliquant une large extension de leurs horaires, une garantie de leur dotation budgétaire et une intensification du recrutement de personnels qualifiés. Ce point est une priorité.

Pour des universités libres, attractives et responsables

Une véritable autonomie des universités dans le cadre du service public est la condition de leur dynamisme et de leur capacité à rivaliser avec les établissements étrangers. **QSF soutient fermement le principe de recrutement par les pairs et donc la primauté des comités de sélection.** QSF considère que l'émulation scientifique entre universités - une concurrence qui serait ouverte et transparente - est une des conditions de leur progrès. **QSF a toujours défendu et continuera à défendre les prérogatives des conseils nationaux** (CNESER, CNU, Comité national de la recherche scientifique - CoNRS), qui représentent à travers l'électivité de leurs membres la collégialité académique. C'est dans le cadre de ces conseils (notamment le CNU et le CoNRS) que l'évaluation individuelle sur projet et sur dossier peut se faire équitablement et efficacement, loin des pressions locales.

Pour une meilleure reconnaissance de la recherche universitaire

La qualité des recherches menées dans les grands organismes (CNRS, Inserm, EPST, etc.) a démontré sa légitimité : notre association est attachée à leur maintien. Ces organismes doivent être liés encore plus étroitement aux universités où est conduite, notamment dans les UMR, l'essentiel de la recherche fondamentale. **Or les crédits de recherche des universités ne reflètent pas l'importance de la recherche qui s'y fait.** QSF juge opportun que le financement de la recherche se fasse en partie sur projets (ANR, ERC, LabEx), mais à quatre conditions : que la dotation budgétaire des structures reste adéquate ; que la proportion des projets blancs soit substantielle ; que ces financements ne deviennent pas les seuls labels de l'excellence scientifique ; qu'il y ait la possibilité de choisir, dans certaines disciplines au moins, entre la recherche individuelle et la recherche collective.

Pour une recherche exemplaire

La qualité de la recherche et sa légitimité sont indissociables des valeurs éthiques qui la fondent. La France a pris du retard sur la double question des conflits d'intérêts entre financeurs et chercheurs et sur celle de la fraude scientifique. **Le CNESER disciplinaire, qui émane du CNESER, doit être en première ligne dans la lutte pour l'intégrité scientifique.** Alors que les cas de fraude scientifique jugés par les tribunaux se sont multipliés entre 2011 et 2015, le CNESER disciplinaire n'a été saisi que de deux seules actions disciplinaires pour fraude scientifique. Dans un certain nombre de cas portés devant les tribunaux, qui ont donné lieu à des jugements condamnant les enseignants-chercheurs accusés de fraude scientifique, les universités n'ont pris aucune disposition disciplinaire ou suspensive à l'encontre des fraudeurs reconnus comme tels. L'intégrité scientifique est un idéal éthique et un horizon déontologique à construire dans la collégialité et dans la transparence. QSF est pleinement engagé dans ce combat.

Pour une carte universitaire cohérente et correctement financée

La formation supérieure de la majorité d'une classe d'âge est un défi pour notre pays. Or le coût d'un étudiant dans les universités, ou même dans les IUT, est scandaleusement inférieur à celui d'un lycéen dans le secondaire. La France se situe seulement au 13^e rang de l'OCDE en 2019 pour la dépense par étudiant, indicateur en chute constante depuis plusieurs années. La situation est encore plus grave en ce qui concerne l'encadrement administratif (1 BIATOS pour 38 étudiants, contre une moyenne de 1 pour 7 dans les pays de l'OCDE). Sans compter le gaspillage que constitue l'échec disproportionné en premier cycle. **L'amélioration du taux d'encadrement, l'augmentation du nombre et du montant des bourses, la mise aux normes des bâtiments et la création de nouveaux espaces pour les études et la vie universitaire sont des urgences nationales.** Notre association s'est prononcée avec vigueur contre l'augmentation excessive des frais d'inscriptions des étudiants étrangers. **A ce titre, QSF souhaite une réflexion d'ensemble sur le modèle de financement de nos universités et sur l'équité, notamment financière, dans l'accès à l'enseignement supérieur.** Le système actuel qui combine sous-financement et explosion des frais d'inscription pour quelques filières réservées aux étudiants issus des milieux plus aisés n'est plus tenable.

(il faudrait ajouter ici un titre, par exemple : Bon gouvernement de l'université)

Les ComUEs ne peuvent pas être réduites à de simples communautés d'universités imposées par le législateur. Si dans certains cas les regroupements, voire les fusions, étaient souhaitables et ont été menés à bien avec intelligence, dans d'autres cas, les ComUEs ont été construites sans que les orientations stratégiques aient été vraiment débattues et préalablement et validées par les enseignants-chercheurs. QSF défend depuis toujours une autonomie fondée sur la responsabilité et un projet scientifique et didactique cohérent et collégial.

Pour des diplômes lisibles et reconnus ; pour une formation tout au long de la vie

Depuis vingt ans, les déséquilibres constatés à l'entrée dans les filières générales des universités ont conduit à une surpopulation dans certaines filières et à une grave pénurie de vocations dans d'autres. L'absence de considération pour les débouchés, combinée à la baisse des exigences dans tous les niveaux de l'enseignement, notamment primaire et secondaire, a provoqué la dévaluation d'un grand nombre de diplômes. Les bacheliers capables de suivre des études longues évitent les premiers cycles universitaires et intègrent les IUT, à défaut des classes préparatoires, tandis que les universités sont contraintes d'accueillir les bacheliers qui n'ont pas été acceptés ailleurs. La loi ORE a posé avec pertinence le problème des prérequis (ou attendus) dans la réussite d'un parcours donné, revendication que notre association porte depuis sa création. Néanmoins, les difficultés de la première année d'application de la réforme appellent des évolutions. **L'absence de sélection ouverte dans les premières années de la licence, ainsi que d'orientation appropriée, est la principale cause de l'échec d'un grand nombre d'étudiants d'origine modeste dans les universités. Elle revient à instituer une sélection dissimulée, qui favorise les étudiants issus des milieux privilégiés.**

QSF s'inquiète de la tendance à la spécialisation prématurée des cursus universitaires sous couvert de professionnalisation, ainsi que de la volonté de caler l'enseignement supérieur sur le marché de l'emploi à court terme au détriment de la formation générale. La « professionnalisation des études », souvent réalisée sans une véritable concertation entre les universités et les employeurs, aboutirait à la mort des « humanités » et à la transformation des universités en simples écoles professionnelles.

Le système actuel contribue à renforcer la tendance à la privatisation de l'enseignement supérieur et signifie, à terme, la marginalisation des universités comme lieu de relégation scolaire. Il s'agit d'inverser ce processus. Nous appelons à une concertation nationale sur l'université et la recherche pour refonder un système d'enseignement supérieur plus efficace, plus attractif et plus juste.

Notre liste a été composée dans un souci de représentativité à la fois disciplinaire et géographique. Nous vous proposons une liste indépendante et collégiale. Notre exigence de qualité n'est pas un slogan : nos élus veilleront à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.